

REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil treize, le 16 septembre 2013, à dix-neuf heures, s'est réuni le Conseil Municipal d'Auchy-lez-Orchies, sur convocation de Monsieur Guy SCHRYVE, Maire, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- * Convention avec la Gendarmerie « Vigilance citoyenne »
- * Reprise de la voirie du lotissement Rue des Alouettes/Contour d'Alcy
- * Approbation des modifications statutaires du SIDEN-SIAN
- * Renouvellement du Contrat Enfance Jeunesse
- * Attribution de subventions complémentaires aux associations
- * Financement de formations BAFA
- * Précisions sur les conditions d'attribution de l'IAT (indemnité d'administration et de technicité)
- * Budget « Fournitures scolaires » - Ecole Fleuri d'Alcy - année scolaire 2013/2014
- * Création d'un poste d'ATSEM (agent territorial spécialisé des écoles maternelles)
- * Questions diverses

Etaient présents :

BLERVAQUE Véronique	X	DIDIER Christiane	Procuration à Louis ROUSSEAU
CARLIER François	Absent	LECONTE Michèle	Absente
DE ALMEIDA Carlos	Absent	MONTOIS Dominique	X
DEFLANDRE Sophie	Absente excusée	ROUSSEAU Jean-Luc	X
DEKERLE Gilbert	X	ROUSSEAU Louis	X
DELCROIX Laurent	X	SCHRYVE Guy	X
DEREGNAUCOURT Paul	X	VAN EECKE Alain	X

Secrétaire de séance : Véronique BLERVAQUE

► **Approbation et signature du compte-rendu de la séance du 11 juillet 2013**

* **Convention avec la Gendarmerie « Vigilance citoyenne »**

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée le projet de mise en place sur la commune d'une Participation Citoyenne, en liaison avec la Gendarmerie d'Orchies.

Il lui demande de l'autoriser à mettre en place le dispositif prévu et à signer ultérieurement la convention correspondante avec les Servies de la Gendarmerie, le Parquet et la Sous-Préfecture.

Vote : à l'unanimité

*** Reprise de la voirie du lotissement Rue des Alouettes/Contour d'Alcy**

Monsieur le Maire donne connaissance des dossiers d'incorporation dans le domaine privé puis public communal des voiries et réseaux de desserte du lotissement rue des Alouettes/contour d'Alcy.

Monsieur le Maire précise que ce projet fera l'objet, après acquisition en domaine privé communal des voiries et réseaux de desserte du lotissement rue des Alouettes/contour d'Alcy et conformément à l'article L.141-3 du Code de la voirie routière, d'un transfert de domanialité domaine privé communal, domaine public communal.

Vote : à l'unanimité

*** Approbation des modifications statutaires du SIDEN-SIAN**

Les présentes modifications statutaires ont pour objet :

- D'habiliter le SIDEN-SIAN à exercer une compétence à la carte supplémentaire de « Défense Extérieure Contre l'Incendie ».
- De mettre en adéquation les attributions de la compétence « Assainissement Pluvial » telle que prévue sous le sous-article IV.3 des statuts actuels du Syndicat avec les nouvelles dispositions introduites par la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 « portant engagement national pour l'environnement » dite loi Grenelle 2.
- De modifier les modalités actuelles de constitution du Comité du Syndicat rendues nécessaires par l'adjonction d'une compétence à la carte supplémentaire et par les réformes de l'Intercommunalité en cours. Ces modifications visent notamment à maintenir et si possible à améliorer la représentativité de chacune des compétences au sein du Comité en tenant compte de l'importance du territoire sur lequel elle est exercée et du volume d'activité du service relevant de cette compétence.

Vote : à l'unanimité

*** Renouvellement du Contrat Enfance Jeunesse**

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée qu'il est urgent de renouveler le Contrat Enfant Jeunesse initialement signé le 29 Décembre 2009.

Monsieur le Maire demande à l'Assemblée de l'autoriser à signer tous documents se rapportant au renouvellement du conventionnement avec la CAF.

Vote : à l'unanimité

*** Attribution de subventions complémentaires aux associations**

Monsieur le Maire demande à l'Assemblée de bien vouloir l'autoriser à verser la subvention de fonctionnement complémentaire à la subvention de base allouée lors du vote du budget, aux associations suivantes :

-A.J.A.	500 €
-APEL	475 €
-COMITE DES FETES	1 250,59 €

Vote : à l'unanimité

*** Financement de formations BAFA**

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que dans le cadre du contrat CEJ conclu avec la CAF, la Commune a décidé de financer une partie du BAFA de deux animateurs. En contrepartie, la Commune sera subventionnée par la CAF en fonction de la dépense municipale.

Les animateurs susceptibles de bénéficier du remboursement du BAFA - Formation Générale sont :
* Monsieur Robin VIGIER
* Mademoiselle Marion DECHAUMONT

Monsieur le Maire demande à l'Assemblée de bien vouloir l'autoriser à procéder au remboursement du Bafa de Mademoiselle Marion DECHAUMONT et Monsieur Robin VIGIER, au vu des justificatifs de participation à la formation et de paiement fournis, soit 545 € pour Monsieur VIGIER et 340€ pour Mademoiselle DECHAUMONT.

Vote : à l'unanimité

*** Précisions sur les conditions d'attribution de l'IAT (indemnité d'administration et de technicité)**

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée de préciser que les dispositions des délibérations n°57/2008 et 05/2010 s'appliquent au personnel communal non titulaire, dans les mêmes conditions et modalités d'octroi qu'au personnel communal titulaire..

Vote : à l'unanimité

*** Budget « Fournitures scolaires » - Ecole Fleuri d'Alcy - année scolaire 2013/2014**

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir allouer à l'école du Fleuri d'Alcy, un budget « fournitures scolaires » d'un montant de 55...€ par élève, pour l'année scolaire 2013-2014. Les commandes seront déposées à la Mairie pour validation et les factures seront réglées directement par le Mairie.

Vote : à l'unanimité

*** Création d'un poste d'ATSEM (agent territorial spécialisé des écoles maternelles)**

Compte tenu des besoins exprimés d'accompagner les enseignants avec des qualifications particulières, Monsieur le Maire informe l'Assemblée de la nécessité de créer un poste d'Agent territorial spécialisé des écoles maternelles (ATSEM).

Vote : à l'unanimité

► Questions diverses

*** Organisation de l'opération « Auchy Propre » le SAMEDI 28 SEPTEMBRE 2013 dès 9h30**

*** Entrée de la Carrière Fruchart**

Une demande de participation financière est effectuée auprès des riverains

*** Chauffage de l'Eglise**

- un devis a été fait pour le remplacement de la chaudière actuelle (environ 23 000€)
- une relance sera effectuée auprès d'un réparateur pour envisager la réparation de la chaudière existante

*** Trottoirs**

Les trottoirs Rue du Hem et Rue du Rossignol, avec busage et bordurage vont être réalisés.

*** Auvent stade**

Pour protéger les spectateurs, l'installation d'un préau avec coupe-vents latéral va être étudiée.

La séance est levée à 20h40

Le Maire


Guy SCHRYVE

